

AVIS DE REUNION

*La prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal aura lieu le :
(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

**Mardi 02 juin 2026 à 18h30,
Salle du conseil à la Mairie.**

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

18h30 : Présentation par le SIVU Enfance/Jeunesse du rapport d'activités 2025.

- Approbation du procès-verbal de la séance du 27/04/2026.
- Rapport d'activités 2025 du SIVU Enfance/Jeunesse.
- Renouvellement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) de Grand'Angoulême.
- Extension du dispositif « Argent de poche » aux grandes vacances scolaires.
- Modification de la composition des commissions communales.

Informations et Questions diverses

Fait à Touvre, le 26 mai 2026
Pascal JAUMARD,
Maire de Touvre



Affiché et publié le 27 mai 2026